

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT
Jeudi 11 Janvier 2018
17h15/18h30 ESPACE FAYOLLE

Ordre du Jour : Projets 2017 : Projet piste cyclable à Courtille, Projet collectif : Pièce de théâtre.

Présents: MAROT Enzo, MESRI Salma, TALABOT Marthe, VEDRINE Lorette, MAROTEAU Lisa, LAVIGNE Maël : Conseillers Municipaux Enfants; Mme CAZIER Pauline, Conseillère Municipale; M. DI CASTERA Thierry, animateur Municipal; M. HERPE Hervé, Metteur en scène et directeur artistique de La Fabrique; M. NACOUлма Madi, Service civique international du service jeunesse.

Excusées : PASCAL Noélie, DUMONT Jules, LALANDE Elie; Conseillers Municipaux Enfants

Tout d'abord un tour de table a été fait où chaque conseiller s'est présenté aux autres et les adultes présents ont fait de même. L'ordre du jour était de reprendre les deux projets retenus par les enfants lors de la réunion plénière de décembre, et d'établir un calendrier jusqu'en juin 2018.

Le projet collectif.

Pour ce projet, qui sera le fil conducteur des quatre commissions, nous avons sollicité monsieur Hervé Herpe, directeur artistique de « La Fabrique », afin de nous aider à réaliser une pièce de théâtre souhaitée par les élus adultes et par les enfants.

Monsieur Herpe s'est présenté ainsi que son travail du quotidien au sein de l'Espace Fayolle. Il a expliqué aux enfants qu'il n'a pas hésité lorsque nous lui avons demandé son soutien pour cette action d'autant plus que ce sont les enfants qui portent le projet. Cependant il a mis en avant que le temps de travail nécessaire à la réalisation de la pièce sera de 4 séances de 2 heures.

Les enfants ont décidé de présenter le spectacle devant leurs parents et leurs proches, il est prévu le mercredi 30 mai 2018 dans la salle de spectacle de Fayolle.

Le service Jeunesse accueille Nacoulma Madi au sein de son équipe, un Burkinabé en service civique international. Il suivra les projets du Conseil Municipal d'Enfants et va permettre de nous aider dans la rédaction de la pièce de théâtre. En effet Guéret et Zitenga (Burkina Faso) étant jumelé nous souhaitons faire un parallèle entre les situations de la vie courante des enfants Français et celle vécu par les enfants Burkinabé.

Le thème retenu pour cette commission sera en relation avec « l'environnement » des deux pays. Les Conseillers proposeront 8 scénettes (4 commissions) et Madi validera la véracité pour les scènes et les pratiques de son pays.

Pour la prochaine réunion, les Conseillers doivent réfléchir, lister, donner des idées afin que les spectateurs puissent apprendre des choses au travers du spectacle et pour ceux qui le souhaitent commencer à écrire quelques scènes et dialogues afin d'avoir une base de travail. La prochaine rencontre consacrée à l'écriture de la pièce de théâtre est programmée pour le jeudi 01 février de 17h15 à 18h30.

Le projet piste cyclable.

Les conseillers ont choisi lors de la réunion plénière du 02 décembre 2017 de travailler sur la création d'une piste cyclable à Guéret. Ce travail s'inscrit dans la continuité de la démarche engagée l'année précédente (journée sans voiture) ainsi que l'histoire du Conseil Municipal d'Enfants. En effet ce dernier est à la base de la piste routière actuelle de Courtille.

Le tour de l'étang de Courtille fait 3 km. Avec son parcours santé, il est tout à fait adapté à la fois pour les joggeurs, les promeneurs et accessible pour les poussettes, il est apprécié des familles et des enfants avec la partie jeux, cependant il est interdit à la pratique du vélo. De ce fait les conseillers souhaitent soumettre au conseil municipal un dossier de possibilité, de viabilité d'une piste cyclable qui n'empruntera pas le circuit pédestre.

Ils souhaitent demander à un technicien pour les guider et les prévenir des éventuels contraintes. Les adultes présents demanderont à Mr Chatendeau directeur du Centre Technique Municipal. Une date est proposée par les conseillers pour la rencontre et pour le repérage du parcours. Ils ont retenus le 26 février ou le 05 mars de 17h15 à 18h30.

Réunion terminée à 18h30